

MESURE AGRO ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

ÉLEVAGE MONOGASTRIQUE

VOUS ÊTES ÉLEVEUR DE PORCS, VOLAILLES OU PALMIPÈDES EN PLEIN AIR DANS LES LANDES OU LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VOS PARCOURS

Dans le cadre des MAEC vous avez accès à :

Une aide de 735€/ha de parcours par an pendant 5 ans.

Engagements à respecter :

- **Réalisation d'un diagnostic agro-écologique de l'exploitation pour l'amélioration de vos parcours.** Il sera réalisé avec la structure d'animation de votre choix.
- **Formation à réaliser** au cours des 2 premières années d'engagement en fonction de vos projets : biosécurité, agroforesterie, gestion des haies, gestion des parcs et des aires d'alimentation.

Critères d'entrée :

- **Effectifs minimaux :** 15 porcs / 200 poules / 1 500 poulets / 500 canards-oides
- **Densité maximale à respecter :**
 - 2 000 canards-oides / ha
 - 5 000 poulets / ha
 - 2 500 poules pondeuses / ha
 - 120 porcs / ha
- **Être engagé dans une ou plusieurs des démarches suivantes :**
 - AB - AOP - IGP - Label Rouge
 - HVE - écorégime niveau 2
 - Vente directe

Engagement à formaliser lors de votre déclaration PAC

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Chambre d'Agriculture
des Pyrénées-Atlantiques
06 83 07 38 59

Avec la participation
financière de :



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

